

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

RMM Indexi P

PRODUIT

Nom du produit : RMM Indexi

Code ISIN : FR0007075668 (Part P)

Initiateur du produit : Rothschild & Co Asset Management

Site Internet : <https://www.am.eu.rothschildandco.com>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 40 74 40 84 ou par mail : clientserviceteam@rothschildandco.com

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Rothschild & Co Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés et Rothschild & Co Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-17000014 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/02/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée

La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Toutefois, le FCP sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des parts à l'initiative des porteurs. Par ailleurs, la société de gestion du FCP peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, décider de proroger, de dissoudre de manière anticipée ou de liquider le FCP.

Objectifs

• **Classification AMF :** Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

• **Objectif de gestion :** L'objectif de gestion du FCP est de reproduire la performance des obligations de la zone euro indexées sur l'inflation (française et européenne).

• **Indicateur de référence :** Le Bloomberg Eurozone – All CPI est un reflet parfait du marché des obligations d'Etat de la zone euro indexées sur l'inflation (française ou européenne). Il est libellé en euro et tient compte des coupons détachés par les obligations qui le composent. Cet OPCVM a pour objectif de gestion de reproduire la performance de celle de son indicateur de référence Bloomberg Eurozone, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

• **Politique d'investissement :**

RMM INDEXi a une stratégie de constitution d'un portefeuille de produits de taux d'intérêt indexés sur l'inflation. L'OPCVM fera l'objet d'une gestion active sur les obligations indexées de la zone euro dans des proportions proches de l'indice Bloomberg Eurozone – All CPI. Le portefeuille est investi en actifs obligataires et instruments du marché monétaire sélectionnés selon le processus suivant : choix d'exposition aux taux en fonction des données macro-économiques et des stratégies des banques centrales, choix d'exposition aux différents pays composant l'indicateur de référence, choix d'exposition au risque de crédit. Le portefeuille est ainsi construit en fonction de l'allocation de taux, de l'allocation géographique et de la nature des émetteurs.

Les actifs obligataires et les titres de créances ou instruments du marché monétaire sont libellés en euro ou, accessoirement, en devises. Les titres en devises sont couverts contre le risque de change. Ces valeurs mobilières peuvent être à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro. Les émetteurs retenus sont des souverains ou des émetteurs privés majoritairement "Investment Grade" ou jugés équivalents par la société de gestion. Toutefois, jusqu'à 10 % de son actif, l'OPCVM pourra détenir des produits de taux d'émetteurs spéculatifs ("High Yield", notation inférieure à BBB- ou jugés équivalents par la société de gestion) ou non notés par les principales agences de notation, et jusqu'à 20% maximum de son actif des obligations *callable* et *putable*. Les produits de taux d'émetteurs privés peuvent représenter

jusqu'à 100 % de l'actif. Pour investir, la société de gestion utilise ses propres analyses crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle base son analyse sur des éléments quantitatifs et qualitatifs, référencés et faisant l'objet de procédures, permettant d'évaluer la qualité de crédit des émetteurs, sans avoir recours aux notations fournies par les agences de notation.

Le FCP peut intervenir sur des instruments dérivés pour prendre des positions sur les taux en vue de couvrir le portefeuille ou de l'exposer pour réaliser l'objectif de gestion. Les opérations sur les devises seront réalisées uniquement dans un but de couverture. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'un engagement représentant 100 % de l'actif de l'OPCVM.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français ou européens ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement et/ou en parts ou actions de FIA français ou européens, à condition qu'ils respectent les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque vendredi à 11h30 auprès de Rothschild Martin Maurel pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Les commissions de souscriptions acquises au fonds ne s'appliquent pas si, sur une valeur liquidative donnée, le montant des souscriptions est identique au montant total des rachats. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Investisseurs de détails visés

L'OPCVM s'adresse à un type d'investisseur qui souhaite bénéficier d'une gestion obligataire de ses avoirs sur les différents pays de la zone euro tout en se protégeant d'une hausse de l'inflation.

Non éligible aux US Persons.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 3 ans après leur investissement.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

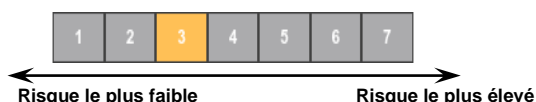
Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement son positionnement sur des titres de dettes privées ou publiques indexés sur l'inflation, tout en ayant une sensibilité comprise entre 0 et 15.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

néant

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant la meilleure et la pire des performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 09/2019 et 09/2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 05/2018 et 05/2021. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 12/2013 et 12/2016.

Période de détention recommandée : 3 ans

Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 770 €	6 530 €
	Rendement annuel moyen	-32,32 %	-13,22 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 120 €	9 390 €
	Rendement annuel moyen	-8,80 %	-2,09 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 030 €	10 150 €
	Rendement annuel moyen	0,26 %	0,50 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 030 €	11 260 €
	Rendement annuel moyen	10,30 %	4,04 %

Ce type de scénarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy (indicateur de référence de l'OPC lorsqu'il existe) si nécessaire.

QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.

L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	116 €	296 €
Incidence des coûts annuels*	1,17 %	0,97 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,47 % avant déduction des coûts et de 0,50 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.



Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,30 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	30 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,70 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	70 €
Coûts de transaction	0,17 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans justifiée principalement par son positionnement sur des titres de dettes privées ou publiques indexés sur l'inflation, tout en ayant une sensibilité comprise entre 0 et 15.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible hebdomadairement, le vendredi. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu chaque vendredi à 11h30 auprès de Rothschild Martin Maurel pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Les commissions de souscriptions acquises au fonds ne s'appliquent pas si, sur une valeur liquidative donnée, le montant des souscriptions est identique au montant total des rachats. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 01 40 74 40 84, par courrier adressé à son Service clients au 29, avenue de Messine – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>

L'OPC promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

Le Médiateur de l'AMF peut être saisi par tout épargnant ou investisseur ayant un différend individuel avec un intermédiaire financier.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que (i) les coûts du contrat qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, (ii) le contact en cas de réclamation et (iii) ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.